



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
de l'académie de Nice**
Service des Concours

La rectrice de l'académie de Nice

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état ;

VU le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'état ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury chargé au titre de la session 2026 du concours unique de recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale est composé comme suit :

- présidente du jury :

BENACQUISTA Murielle attaché d'administration de l'état, DSDEN des Alpes Maritimes, Nice

- vice-président :

BILE Hervé personnel de direction, lycée professionnel La Coudoulière, Six-Fours-les-Plages

- membres du jury :

BEAUVAIS Odile infirmière conseillère-technique de l'éducation nationale, DSDEN du Var, Toulon

BLANC Marie-Hélène médecin de l'éducation nationale, DSDEN des Alpes Maritimes, Nice,

GRANITO Romain personnel de direction, collège des pins d'Alep, Toulon

PROVENCE Charles-Antoine infirmier de l'éducation nationale, lycée Pierre et Marie Curie, Menton.

Article 2 : le secrétaire général de l'académie de Nice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le 03 avril 2026

La rectrice de l'académie de Nice

Natacha CHICOT